

☐ Pour le CESS Technique de Qualification

5 matières obligatoires de 5^{ème} et 6^{ème} :

- Français (4h)
- Mathématiques (2h)
- Formation scientifique (2h)
- Langue moderne I (2h)
- Formation historique et géographique (2h)

+

Les cours théoriques ET pratiques de l'OBG de ton

choix parmi les choix suivants * :

- Dessinateur en construction,
- Électricien automatique,
- Hôtelier-restaurateur,
- Mécanicien automatique,
- Technicien en Industrie du bois,
- Technicien du froid,
- Technicien en construction,
- Technicien en équipements thermiques
- Technicien en usinage.

* **La liste des OBG (Options de Base Groupées) est restrictive pour le Technique de Qualification et le Professionnel.**

Elle correspond aux métiers en pénurie et est revue chaque année.

Dérogation possible pour les candidats qui possèdent déjà la qualification dans cette OBG ou pour des raisons de parcours d'insertion professionnelle. Renseignez-vous auprès de nos services.

☐ Pour le CESS Professionnel

3 matières obligatoires :

- Français (4h)
- Formation scientifique (2h)
- Formation sociale et économique (2h)

+

- Math (2h) ou Langue moderne I (2h) pour certaines options de 7^{ème} Professionnelle.

+ les cours théoriques ET pratiques de l'OBG de ton

choix de 5^{ème} et 6^{ème} années parmi * :

- Assistant de maintenance PC-réseau,
- Boucher/charcutier,
- Boulanger/pâtissier,
- Carreleur,
- Couvreur-étancheur,
- Cuisinier de collectivité,
- Ébéniste,
- Électricien installateur en résidentiel,
- Électricien installateur en industriel,
- Mécanicien d'entretien,
- Menuisier,
- Métallier-soudeur,
- Monteur en sanitaire et chauffage,
- Ouvrier qualifié en construction-gros oeuvre,
- Peintre,
- Plafonneur,
- Restaurateur,
- Tapissier/garnisseur.



Comment passer le CESS via le jury central ?

Le CESS est le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur. Classiquement, il couronne la fin des études secondaires après la réussite d'une 6G, TT, TQ ou d'une 7P.

Empreinte Scolaire / Schoolafdruk

Rue de Mérode 331-333 / De Merodestraat 331-333

1190 Forest Vorst

02 334 72 47

jallachi@forest.brussels

<http://www.forest.irisnet.be/fr/services-communaux/prevention/lempreinte-scolaire>

Sources : décret du 27/10/16 (MB 18/01/17) portant sur l'organisation du jury de la communauté française de l'enseignement secondaire et mise à jour 2021-22 du site www.enseignement.be/jurys.

Mise à jour en décembre 2021 par les Services de Prévention du Décrochage Scolaire des communes d'Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Molenbeek, Saint-Gilles, la Ville de Bruxelles, Watermael-Boitsfort, Woluwé-Saint-Pierre et Woluwé-Saint-Lambert.

Il ne s'agit pas de suivre des cours mais de passer des épreuves d'examen évaluées par un jury.

Les épreuves qui permettent d'obtenir le CESS portent sur les **matières de 5^{ème} et 6^{ème} secondaires** (et 7^{ème} pour l'enseignement professionnel), même si la 5^{ème} a été réussie par ailleurs.

Il faut avoir **16 ans minimum** au moment de l'inscription et être titulaire du CE1D (Certificat d'études du 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire).

Ces épreuves ont lieu très vite après l'inscription. Tu dois donc t'y préparer avant.

Comment s'y préparer ?

Par toi-même,

Si tu ne possèdes pas déjà les cours, tu peux te procurer ceux de la formation commune (Français, math,...) et ceux des options en Général de Transition sur le site www.elearning.cfwb.be.

Pour une somme modique, tu as accès aux modules de cours en ligne, à un suivi individualisé par un enseignant et à un forum d'échanges entre apprenants durant un an.

C'est gratuit pour les mineurs scolarisés ou qui ne le sont pas pour des raisons indépendantes de leur volonté (autres catégories exemptées de paiement voir site).

Les programmes de cours des Options de Base Groupées (en Technique de Transition, Technique de Qualification ou Professionnel) sont téléchargeables sur le site du jury : www.enseignement.be/jurys.

Tu peux aussi rejoindre **une école privée** dans lesquelles un professeur prépare un petit groupe d'élèves (coût élevé). Des initiatives associatives existent. Renseigne-toi auprès de nos services.

Enfin, si tu as plus de 18 ans, tu peux choisir de te préparer **en Promotion sociale** (voir fiche : *Comment obtenir le CESS via la Promotion sociale*)

Etapas à suivre une fois prêt :

- 1. Visionner la séance d'information (OBLIGATOIRE) :**
Capsule vidéo de 40 minutes en accès direct sur le site du jury.
- 2. Effectuer le paiement**
50,- euros par cycle (gratuit si demandeur d'emploi ou bénéficiaire du revenu d'intégration sociale)
- 3. T'inscrire aux épreuves d'examen** en ligne. 5 jours prévus en janvier pour la session de février à juillet et 5 en juin pour la session d'août à janvier.
- 4. Passer les épreuves du cycle choisi**

Epreuves à présenter :

Pour un CESS de Transition

5 matières obligatoires de 5^{ème} et 6^{ème} :

- Français (4h)
- Mathématiques (4h)
- Sciences (3H)
- Langue moderne I (*néerlandais, anglais ou allemand*) (4H)
- Formation historique et géographique (3H)

Pour le CESS Technique de Transition :

- +**
Les cours de l'Option de Base Groupée (OBG) de ton choix :
- Arts,
 - Audiovisuel,
 - Éducation physique,
 - Informatique,
 - Sciences appliquées,
 - Sciences économiques appliquées,
 - Électromécanique
 - Sport-Études

Pour le CESS Général :

- +**
1 matière au choix parmi :
- Sciences économiques (4h),
 - Sciences sociales (4h),
 - Latin (4h),
 - Langue moderne II (4h)